

Commune nouvelle

État des lieux des communes historiques



Sommaire

- I. Présentation des communes
- II. Organisation des mairies
- III. Les budgets et la fiscalité
- IV. La commune nouvelle

I. Présentation des communes

Présentation du territoire

Les communes de **Montbrun, Quézac** et **Sainte-Énimie** situées au cœur des gorges du Tarn sont constituées de hameaux dans la vallée, les gorges et sur les causses Méjean et Sauveterre.

Territoire caractérisé par une très faible densité de population et forte variation en période estivale.

Le contexte socio-économique est marqué par les activités agricoles et touristiques :

- Activités agricoles : essentiellement élevage extensif ;
- tourisme : développement des activités nautiques (barques et canoës) et sports de pleine nature (randonnées, escalade, etc.).

Toutes sont communes touristiques ; Sainte-Énimie est également classée station de tourisme (renouvellement d'ici 2018).

Elles appartiennent à la communauté de communes gorges du Tarn et grands causses (24 917 km² et 1 307 habitants) créée au 1^{er} janvier 2003.

Montbrun



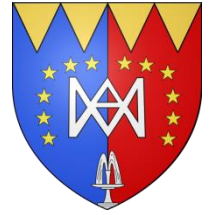
Montbrun étend son territoire dans les gorges du Tarn et sur le causse Méjean et comprend 11 hameaux.

La longueur totale des voiries et rues communales est de 23 041 m dont 20 369 m de voies revêtues.

Population	Montbrun
Population en 2012	94
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2012	3,1
Superficie (en km ²)	30,0
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012	+2,3 %
Nombre de ménages en 2012	49

Données INSEE 2012

Quézac

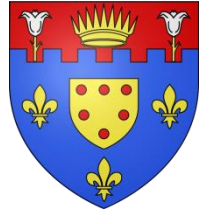


Quézac est composé de 11 hameaux dans les gorges du Tarn et sur les causses Sauveterre et Méjean. Une partie de son territoire est en zone cœur du PNC. La longueur totale des voiries et rues communales est de 27 080 m. dont 17 645 m. de voies revêtues.

Population	Quézac
Population en 2012	347
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2012	12,9
Superficie (en km ²)	26,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012	+ 2,3 %
Nombre de ménages en 2012	160

Données INSEE 2012

Sainte Énimie



La commune est située dans le grand site classé des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses. Elle est constituée de 23 hameaux répartis sur une superficie de 87,34 km².

L'altitude minimale est de 444 mètres et maximale de 1096 mètres.

La longueur totale des voiries et rues communales est de 47 201 m. dont 34 742 m. de voies revêtues.

Population	Sainte Énimie
Population en 2012	522
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2012	6,0
Superficie (en km ²)	87,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012	0,0 %
Nombre de ménages en 2012	251

Données INSEE 2012

Logements

Logement	Montbrun
Nombre total de logements en 2012	137
Part des résidences principales en 2012, en %	35,8
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2012, en %	61,2
Part des logements vacants en 2012, en %	3,1
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012, en %	82,5

Logement	Quézac
Nombre total de logements en 2012	396
Part des résidences principales en 2012, en %	40,3
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2012, en %	54,6
Part des logements vacants en 2012, en %	5,1
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012, en %	70,3

Logement	Sainte-Énimie
Nombre total de logements en 2012	618
Part des résidences principales en 2012, en %	40,5
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2012, en %	54,1
Part des logements vacants en 2012, en %	5,4
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012, en %	68,4

Les 3 communes

Quézac et Montbrun ont une superficie qui avoisine les 30 km² ; Sainte Énimie dépasse 85 km². La superficie totale de la commune nouvelle serait alors de **144,2 km²**.

La densité va de très faible : 3,1 hab/km² (Montbrun) à faible : 12,9 hab/km² (Quézac). La population est plutôt stable depuis 2007.

La longueur totale de voiries et rues communales pour les 3 communes est de **97 322 m. dont 72 756 m. de voies revêtues.**

Important taux de résidences secondaires : **entre 54 et 60 %** selon la commune.

La part de logements vacants en 2012 oscille entre 3,1 et 5,4 %.

Principaux équipements du territoire

Services publics

Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
Mairie, 1 cimetière	Mairie, Agence postale communale de Blajoux (ouverture 1 ^{er} juin 2016), 2 cimetières, centre de loisirs	Mairie, communauté de communes, syndicat mixte Opération grand site, Unité technique du Conseil Départemental, office de tourisme, crèche intercommunale, école, collège, déchetterie, gendarmerie, pompiers poste, 5 cimetières

Équipements culturels et sportifs

Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
1 salles communale, Musée, Associations.	2 salles polyvalentes, foyer rural et associations, aires de jeux.	3 salles polyvalentes, bibliothèque (en cours), terrain multisports, salle de tennis de table, terrain de tennis, terrain de foot, base de plein air, foyer rural et associations, aires de jeux.

Principaux équipements du territoire

Acteurs économiques :

	Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
Commerces	Licence IV (Chambalon)	Boulangerie, 1 restaurant, 1 bar, taxi	Épicerie, boulangerie, tabac-presse, pharmacie, station service, taxi, restaurants et pizzerias, bars. Commerces saisonniers
Artisans et indépendants		Couverture, plaquisterie, peinture, facteur d'instrument	Infographisme, poterie, production audiovisuelle, plomberie, ébénisterie, BTP
Santé			Médecin, infirmier
Exploitations agricoles	Élevage, Maraîchage	Élevage	Élevage

Equipements touristiques (et capacité d'hébergement) :

Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
2 campings, 2 aires naturelles, chambre d'hôtes. <u>Capacité totale : 1 233.</u>	Village de gîtes de Blajoux, 3 campings, hôtel, gîtes, chambres d'hôtes. <u>Capacité totale : 1 944.</u>	5 hôtels, 5 campings, gîtes <u>Capacité totale : 3 296.</u> Centre d'activités de plein air (location canoë, vélo...).

Patrimoine

Églises et patrimoine vernaculaire :

Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
1 église, 1 monument aux morts.	Pont monument, 2 églises, fours banals, lavoirs, puits, fontaine, croix et monument aux morts.	Ermitage, salle capitulaire, 5 églises, chapelle, lavoirs fours banals, croix et monument aux morts.

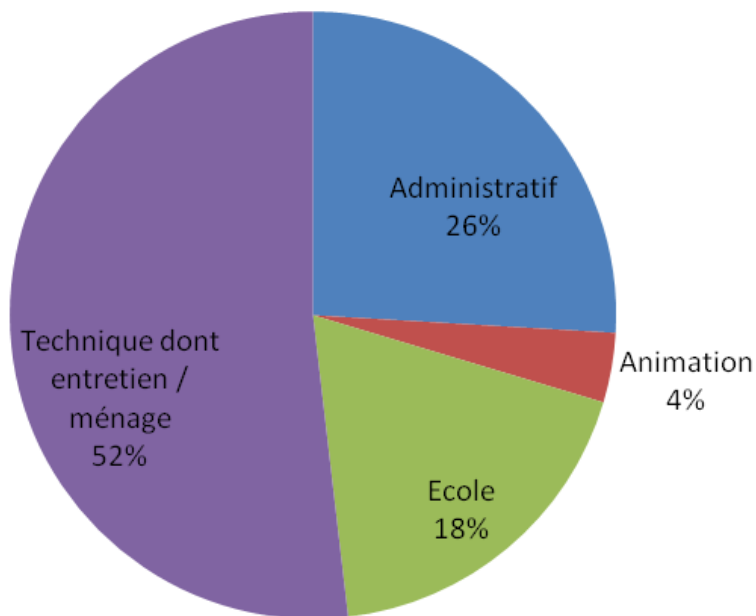
Logements communaux :

- 37 logements à Sainte Énimie (+ 6 logements HLM gérés par Lozère habitations) ;
- 2 logements à Montbrun (+ 2 HLM gérés par Lozère habitations) ;
- 6 logements à Quézac (+ 8 HLM gérés par Lozère habitations).

II. Organisation des mairies

Répartition par services sur l'ensemble des communes

Le territoire des trois communes compte **24 agents** dont 6 contrats (contrat de droit public, CAE...) **Soit 18,28 ETP.**



Répartition des agents **titulaires** (18)

Service administratif

Montbrun : 1

Quézac : 2

Sainte Énimie : 3

Service technique

Montbrun : 1

Quézac : 4

Sainte Énimie : 4

École

Sainte Énimie : 2

Animation

Quézac : 1

Dans le cadre d'une commune nouvelle, tous les personnels seraient rattachés à cette collectivité.

Services administratifs

- 1 seul poste à temps complet, les autres avec une quotité de travail entre 50 et 80 %.
- 2 agents rédacteurs dont 1 agent inscrit à la formation du concours d'attaché en 2016.
- Le village vacances de Blajoux assurera les missions d'agence postale communale en juin 2016.

Services administratifs

Commune	Fonction	Grade	Rythme travail	Missions principales
Montbrun	Secrétaire de mairie	Adj. administratif principal 2 ^e cl.	17h30	<p>Accueil, État civil, Urbanisme, Élections, Fêtes et cérémonies Gestion du courrier, archivage Élaboration et exécution du budget communal Programmes d'investissement communaux Gestion financière et comptable du personnel, Préparation et rédaction de documents administratifs et techniques Rédaction des délibérations et arrêtés du maire Préparation des conseils municipaux Affaires générales (marchés publics, subventions, dossiers) Communication (bulletin, site internet et presse)</p>
Quézac	Secrétaire de mairie	Adj. administratif 1 ^e cl.	28h	
	Secrétaire de mairie	Rédacteur	24h30	
Sainte Énimie	Secrétaire générale	Rédacteur	35h	
	Accueil, services à la population	Adj. administratif 1 ^e cl.	28h	
	Comptabilité, animations	Adj. administratif 2 ^e cl.	28h	

Services techniques

- 12 agents dont plus de la moitié à temps complet (y compris contractuels).
- 2 départs à la retraite prévus en 2016.
- Certains agents de la mairie de Quézac sont rattachés au village de gîtes de Blajoux.
- L'agent technique de Montbrun mutualise l'équipement technique et organise son temps de travail avec la commune de Mas Saint-Chély.

Services techniques

Commune	Fonction	Grade	Rythme travail	Missions principales
Montbrun	Employé au service technique	Adj. technique	17h30	Entretien des espaces verts Entretien voirie et bâtiments communaux Aménagement des villages Débroussaillage, fauchage saisonnier Suivi de la chaudière à granulé (Magnanerie) Nettoyage des WC publics Service à la population Travaux en régie (menuiserie, maçonnerie...) Assainissement Entretien du village de vacances. Gestion du matériel et outillage technique, Logistique des animations communales Déchetterie
Quézac	Agent polyvalent	Adj. technique principal 1 ^e cl.	35h	
	Responsable services techniques	Agent de maîtrise principal	35h	
	Agent d'entretien	Adj. technique 2 ^e cl.	26h	
Sainte Énimie	Agent technique	Adj. technique 1 ^e cl.	35h	
	Chef d'équipe technique	Agent de maîtrise	35h	
	Agent technique	Adj. technique 2 ^e cl.	35h	
	Agent technique	Adj. technique 2 ^e cl.	35h	

École

- Pour les écoles, 5 personnels dont 3 contractuels

Commune	Fonction	Grade	Rythme travail	Missions principales
Sainte Énimie	ATSEM à l'école	Atsem 1e cl.	35h	Accueil avant l'arrivée de l'enseignant, aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie, surveillance : sécurité et hygiène des enfants, sieste, accès aux transports, assistance de l'enseignant, préparation matérielle des activités et rangement, garderie.
	Agent technique à l'école	Adj. technique 2 ^e cl.	26h30	Assistance de l'enseignant, surveillance de la cantine, entretien de l'école, gestion des tickets de cantine.
	Agent d'animation à l'école	contrat de droit public	3h45	TAP
	Agent de surveillance de cantine	contrat de droit public	10h	Surveillance de la cantine, entretien de la cantine.
	Agent d'animation à l'école	contrat d'avenir	35h	Assistance de l'enseignant , surveillance de la cantine, entretien de l'école, TAP.

Village vacances de Blajoux

Le village de vacances de Blajoux est géré par un personnel de la filière animation avec 1 agent du service technique affecté sur le lieu.

Commune	Fonction	Grade	Rythme travail	Missions principales
Quézac	Agent d'animation	Adj. d'animation 1 ^e cl.	35h	Gestion du village de vacances ; gestion du budget, des achats et des commandes ; gestion du personnel technique et de ménage ; communication touristique ; gestion de la clientèle touristique, relations client, satisfaction, gestion des plannings ; relation avec prestataires touristiques et organismes touristiques de proximité

Horaires d'ouverture

	Montbrun		Quézac		Sainte Énimie	
Lundi	8h30 – 12h30	13h30- 16h30	8h30 – 12h	13h30 – 17h	8h30 – 12h	13h30 – 17h
Mardi			8h30 – 12h	13h30 – 17h	8h30 – 12h	13h30 – 17h
Mercredi	8h30 – 12h30	13h30- 16h30	9 h – 12h	13h30 – 17h	8h30 – 12h	
Jeudi			8h30 – 12h	13h30 – 16h30	8h30 – 12h	13h30 – 17h
Vendredi	8h30 – 12h30	13h30- 16h30	8h30 – 12h	13h30 – 16h30	8h30 – 12h	13h30 – 17h
	Semaine impaire (1 vendredi / 2)					

Tarifs communaux

Cimetières :

Chaque commune dispose d'un ou plusieurs cimetières et applique ses propres tarifs.

	Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
Concession cinquantenaire	50 € le m ²	2 m ² : 96 € 4 m ² : 186 € 6 m ² : 240 €	33 € le m ²
Emplacement Columbarium	300 €	300 €	1 100 €

Salles communales :

	Montbrun	Quézac		Sainte Énimie			
				Salle des fêtes		Prades et Champerboux	
Location de salles	Commune et hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Journée	30 €	30 €	60 €	150€ sans cuisine	200 € sans cuisine	80€	105€
				200€ avec cuisine	250€ avec cuisine		
Soirée festive						105€	137€
Week-end		100€	200€	250€ sans cuisine	300€ sans cuisine	127€ (samedi 12h au lundi 10h)	165€ (samedi 12h au lundi 10h)
				300€ avec cuisine	350€ avec cuisine	158€ (vendredi 12h au lundi 10h)	205€ (vendredi 12h au lundi 10h)
Semaine		60€	160€				
Caution		500€	500€	1500€	1500€		
Caution ménage		50 €	50 €	150€	150€	310€	405€

Urbanisme

Quézac et Sainte Énimie ont élaboré un **Plan local d'urbanisme (PLU)**.

Montbrun est régie par **le règlement national d'urbanisme (RNU)**.

	Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
Plan de prévention des risques chutes de blocs (PPRcb) gorges du Tarn et de la Jonte	x	x	x
Plan de prévention des risques inondations (PPRI) du bassin du Tarn	x	x	x
Grand site gorges du Tarn et grands causses	x	x	x
Adhésion à la charte du Parc national des Cévennes (PNC)	x	x	
Natura 2000	x	x	x
Zone classée Monuments historiques	x	x	x
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)		x	
Zone de publicité restreinte (ZPR)			x
Plan communal de sauvegarde (PCS)		Approuvé le 30/03/2016	En cours de réalisation

III. Budgets et fiscalité

Budgets annexes et régies

- **Budgets annexes**

Quézac est la seule commune à avoir maintenu le CCAS ; le village de gîtes de Blajoux est un budget annexe.

À Montbrun : Ferme de reconquête (association foncière pastorale autorisée).

- **Régies**

Quézac et Montbrun n'ont aucune régie.

Sainte Énimie :

- Cantine,
- marché nocturne,
- gîtes,
- photocopies.

Dépenses de la section de fonctionnement :

2014

	Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
011 Charges à caractère général (eau, électricité, entretien, fournitures, fêtes et cérémonies, internet, téléphone etc.)	31 044,34 €	94 564,61 €	263 463,65 €
<i>dont fêtes et cérémonies</i>	<i>218,85 €</i>	<i>7 217,83 €</i>	<i>12 297,74 €</i>
012 Charges de personnel	44 548,66 €	110 738,46 €	331 165,93 €
65 Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, EDML, frais des écoles, cotisation SMGSGT, EDML, caisse de retraite...)	21 126,29 €	101 127,76 €	105 484,47 €
<i>dont CCAS</i>	<i>1 490,04 €</i>	<i>7 100,00 €</i>	<i>4 500,00 €</i>
<i>dont subventions aux associations</i>	<i>1 430,00 €</i>	<i>9 090,00 €</i>	<i>23 700,00 €</i>
Total des dépenses de gestion des services	99 132,29 €	392 988,49 €	740 834,05 €

Ratios des chapitres de dépenses de la section de fonctionnement :

2014	Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
011 Charges à caractère général (eau, électricité, entretien, fournitures, fêtes et cérémonies, internet, téléphone etc.)	31,32 %	24,06 %	35,56 %
012 Charges de personnel	44,94 %	28,18 %	44,70 %
014 Atténuation des produits (reversement de fiscalité : FNGIR, FPIC, reversement part surtaxe eaux minérales)	2,43 %	22,03 %	5,50 %
65 Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, EDML, frais des écoles, cotisation SMGSGT, EDML, caisse de retraite...)	21,31 %	25,73 %	14,24 %

Remarque : pour Quézac, 2 agents sont rémunérés sur le budget annexe du village vacances de Blajoux, de ce fait, toutes les charges de personnel n'apparaissent pas ici.

Recettes de la section de fonctionnement :

2014

Chapitres des recettes principales

	Montbrun	Quézac	Sainte Énimie
70 Produit des services, du domaine	23 897,10 €	12 121,13 €	67 476,75 €
73 Impôts et taxes	39 941,00 €	384 042,44 €	277 011,94 €
<i>dont surtaxe sur eaux minérales</i>		286 892,00 €	
74 Dotations et participations	71 011,06 €	168 349,42 €	390 893,72 €
<i>dont DGF + DSR</i>	65 739,00 €		359 755,00 €
75 Autres produits de gestion courante	14 303,60 €	36 987,64 €	239 451,08 €
<i>dont revenus des immeubles</i>	10 617,26 €	32 491,18 €	228 387,06 €
Total des recettes de gestion des services	153 879,62 €	601 500,63 €	1 035 646,21 €

Encours de la dette au 1^{er} janvier 2016

	Encours total au 01.01.2016	Capital / an	Intérêts / an	Euros / habitant
Montbrun	5 923,05 €	2 883,70 €	197,42 €	56,95 €
Quézac	568 544,60 €	88 001,51 €	16 894,36 €	1 619,79 €
Sainte Énimie	1 073 072,26 €	66 791,20 €	37 893,69 €	1 998,27 €

Actuellement, les dates d'extinction de la dette sont les suivantes :

Montbrun : **2018 (1 emprunt)**

Quézac : **2018, 2020 (4 emprunts), 2018, 2029**

Sainte Énimie : **2036 (emprunts compensés par les locations)**

Fiscalité

Taux	Montbrun	Quézac	Ste Énimie
Taxe d'habitation (TH)	9,59 %	7,87 %	9,6 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	8,03 %	6,41 %	11 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFNPB)	108,64 %	118,12 %	154,77 %
CFE	21,84 %	16,15 %	19,72 %

Taux	Taux pondéré	Écart de taux
TH	9,02 %	1,73
TFPB	8,48 %	4,59
TFNPB	127,18 %	46,13
CFE	19,24 %	5,69

La commune nouvelle

Gouvernance

Actuellement, **3 maires, 9 adjoints et 20 conseillers municipaux.**

Le conseil municipal de la commune nouvelle sera donc composé de **32 conseillers municipaux ; 1 maire ; 3 maires délégués ; et maximum 30 % d'adjoints jusqu'en 2020.**

	Quézac	Sainte Énimie	Montbrun
Maires	Flore THÉROND	Alain CHMIEL	Jean-Luc MICHEL
Adjoints au maire	1 ^{er} Pascal FRAZZONI 2 ^{ème} Patrick BOSC 3 ^{ème} Marie-Aude SAINT-PIERRE	1 ^{er} Anne-Marie MICCOLI 2 ^{ème} Jaclyn MALAVAL 3 ^{ème} Jean-Claude PUECH 4 ^{ème} François GAUDRY	1 ^{er} Christian MALHOMME 2 ^{ème} Didier VERNHET
Conseillers municipaux	Rolland MÉJEAN Gaspard PICANDET Lydie COUDERC Guillaume BELLATON Marthe PÉDULLA Claude BEAU	Marc PÉRES André BOIRAL Michelle GRANET Françoise MÉJEAN Geneviève ROUSSEAUX Elsa LIARDET Olivier BARTHEZ Laurette GELY Roland CARRUELLE Agnès BADAROUX	Serge MAURIN Isabelle PASCAL Gaëlle GOGLINS Chantal BOYER
Nombre	10	15	7

Population légale au 1^{er} janvier 2016

La population municipale est la population de référence dans le cadre d'une création de commune nouvelle **soit 967 habitants.**

	population municipale	population comptée à part	population légale
Montbrun	101	3	104
Quézac	342	9	351
Sainte Énimie	524	29	553
Total commune nouvelle	967	41	1008

Composition du CM après 2020

À l'issue du mandat de création, la commune nouvelle bénéficie, pour la durée du mandat suivant, d'un nombre de membres du conseil municipal correspondant à la strate immédiatement supérieure, **soit 15 conseillers municipaux.**

Personnel :

L'intégralité des agents des communes regroupées devient personnel de la commune nouvelle dans les conditions de statut et d'emplois qui sont les leurs.

Les agents conservent leur régime indemnitaire et leurs avantages. Seule la NBI est attachée aux fonctions de la nouvelle organisation.

Urbanisme :

Les PLU existants sont maintenus.

Classement commune touristique :

La commune nouvelle ne bénéficie pas automatiquement du maintien du classement en commune touristique et devra déposer une nouvelle demande.

Classement station de tourisme :

Ce classement continue à s'appliquer à la fraction du territoire qui en bénéficiait.

Une charte pour les communes

Volonté de :

- **Pérenniser les 3 communes actuelles** et de respecter l'identité de chacune
- **Affirmer une représentativité de toutes les communes historiques** dans les futures élections municipales
- **Renforcer la représentation du territoire et de ses habitants** en pesant fort auprès de l'État, des collectivités locales et des EPCI
- **Respecter une représentation équitable des communes fondatrices** au sein de la commune nouvelle et une égalité de traitement entre les habitants des communes déléguées.